



Téléconsultation

Application de téléconsultation directe avec le patient



Objectif

Permettre une consultation à distance entre professionnel de santé et patient, afin d'améliorer la prise en charge et d'éviter les déplacements.



Tout professionnel de santé peut pratiquer un acte de téléconsultation. Pour tous les cas qui rentrent dans le cadre du droit commun, **les téléconsultations réalisées par un médecin sont rémunérées comme des consultations classiques.**



Pré-requis

PROFESSIONNELS
DE SANTÉ

Disposer d'un smartphone ou d'un PC avec une webcam et un navigateur récent.

PATIENTS

Avoir donné son consentement au préalable et communiqué un mail ou numéro de mobile au professionnel de santé.

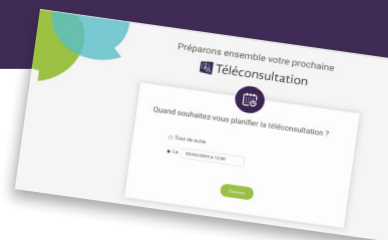
Disposer d'un smartphone ou d'un PC avec une webcam et un navigateur récent.



Fonctionnalités

Un **service sécurisé**, agréé pour l'hébergement de données de santé :

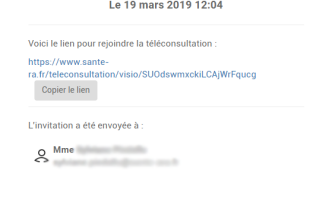
- ① Accessible simplement et **gratuitement**
- ① **Interopérable avec les dossiers patients informatisés** des établissements hospitaliers
- ① **A combiner avec le portail patient régional** pour un éco-système complet permettant un échange sécurisé de données de santé en amont ou à l'issue de la téléconsultation
- ① Permettant un **suivi détaillé** de votre activité de téléconsultation





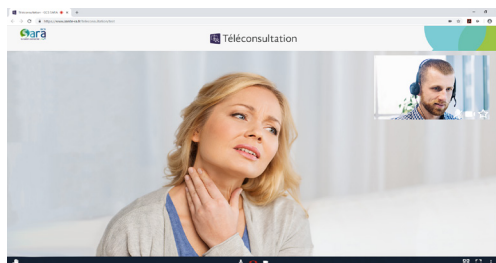
- 1 Planifiez votre téléconsultation sur le site www.sante-ara.fr/teleconsultation ou depuis l'appliquette **Téléconsultation** présente sur le Portail PS et dans MonSisra. Invitez votre patient en renseignant son adresse mail et/ou son numéro de mobile.



- 2
- 
- Tout est prêt
- La téléconsultation est planifiée :
Le 19 mars 2019 12:04
- Voici le lien pour rejoindre la téléconsultation :
<https://www.sante-ara.fr/teleconsultation/visio/SU0dswmxcLCAjWfFquq>
- Copier le lien
- L'invitation a été envoyée à :
Mme [nom] [adresse email]

Enregistrez le lien sécurisé vers la salle de téléconsultation.

- 3 Le jour de la téléconsultation, à l'heure convenue, connectez-vous au lien sécurisé. Si le patient se connecte en premier, il patientera dans une salle d'attente virtuelle.



Besoin d'aide ? Contactez-nous sur www.sante-ara.fr/contact

